



Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le mercredi 13 juillet 2022

## **Rapport du maire quant aux faits saillants du rapport financier de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et du rapport du vérificateur externe**

Marthelacquoises, Marthelacquois,

Je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2021 de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tel que vérifié par la firme Deloitte, et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes du Québec.

Ce bilan financier démontre, entre autres, que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a généré des revenus de fonctionnement de 26 607 095 \$ ainsi que des dépenses et affectations totalisant 25 638 358 \$, donnant lieu à un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 968 737 \$, portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté à un montant de 2 644 542 \$. En ce qui a trait à l'endettement total net à long terme sans les quotes-parts, le total s'élève à 63 292 181 \$. Notons que nous sommes toujours en attente d'un financement des gouvernements supérieurs relativement à la réfection de la digue au montant approximatif de 41 000 000 \$, ce qui réduirait notre dette à long terme de façon considérable.

Voici en détail les faits saillants de ce bilan financier :

### **REVENUS**

Comme mentionné précédemment, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac disposait au 31 décembre 2021, des revenus de fonctionnement de 26 607 095 \$, soit 2 146 659 \$ de plus que le budget projeté. Cette hausse s'explique par une augmentation de 1 195 540 \$ par rapport au montant budgété en début d'année 2021 des droits de mutation ainsi que par une avance non prévue d'une aide financière du MSP suite aux inondations au montant de 310 370 \$.

### **DÉPENSES**

Au niveau des dépenses et affectations encourues pour l'année 2021, un montant supplémentaire de 1 177 922 \$ a été dépensé par rapport au montant budgété. Voici un résumé des variations pour chacun des secteurs d'activités :

- Un écart minime est observé par rapport au budget octroyé pour l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, LA SÉCURITÉ PUBLIQUE et L'AMÉNAGEMENT ET URBANISME.

- TRANSPORT

Dépense inférieure de 140 232 \$ par rapport au montant budgété de 5 916 797 \$. L'écart est principalement attribuable au budget surévalué des réparations et du reprofilage de pavage.

- HYGIÈNE DU MILIEU

Dépense supplémentaire de 724 140 \$ par rapport au montant budgété expliquée principalement par des travaux d'urgence effectués à l'usine d'eau potable afin de stabiliser la fondation suite à l'enfoncement des palplanches de la digue ainsi que par le dépassement du budget pour l'achat de membranes de NANO filtration.

- LOISIRS ET CULTURE

Un montant de 444 129 \$ n'a pas été dépensé par rapport au montant budgété. L'écart est principalement attribuable aux impacts de la COVID-19, tels que l'annulation des cours de loisirs, la reprise d'une programmation réduite et les événements spéciaux qui n'ont pas eu lieu.

- FRAIS DE FINANCEMENT

Montant de 192 968 \$ moins élevé que prévu. L'écart est attribuable aux intérêts courus sur les obligations surévaluées au budget ainsi que sur l'ajustement des avantages sociaux futurs moins élevé que prévu.

- AFFECTATIONS

L'écart de 1 278 411 \$ résulte principalement des dépenses d'activités d'investissements réalisées au cours de l'exercice 2021 pour lesquelles un budget n'avait pas été octroyé, dont des honoraires professionnels, un cours pris pour l'acquisition d'un terrain par expropriation, des dépenses reliées à la digue (frais divers et équipements), ainsi que plusieurs projets dont une bande de patinoire. S'ajoute aussi un remboursement anticipé au fond de roulement pour un camion 10 roues.

## INVESTISSEMENTS

Au 31 décembre 2021, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a réalisé des investissements de 7 773 302 \$, pour lesquels des aides financières totalisant un montant de 110 467 \$ ont été obtenues. Parmi ces projets, nous retrouvons :



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Achat de mobiliers à la trésorerie;
- Achat d'équipements informatiques.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Poursuite du projet de rehaussement et renforcement de la digue;
- Projet de stationnement et accès à la descente de bateaux de la 37<sup>e</sup> Avenue;
- Équipements pour la digue;
- Participation dans l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service des incendies intermunicipal.

## TRANSPORT

- Acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante;
- Acquisition d'une chargeuse pelleuse;
- Poursuite du projet de feu de circulation à l'intersection Oka/Érablière;
- Achat d'un afficheur de vitesse sur bac.

## HYGIÈNE DU MILIEU

- Acquisition d'une pompe submersible pour la station sanitaire de la 1<sup>ère</sup> Avenue;
- Acquisition d'équipements à l'usine d'eau potable et d'aqueduc.

## AMÉNAGEMENT, URBANISME

- Acquisition par voie d'expropriation d'un lot.

## LOISIRS ET CULTURE

- Acquisition et installation de bandes de patinoire au parc Maurice-Binette;



- Acquisition et installation d'un système d'éclairage solaire au parc municipal. Les états financiers de 2021 marquent la transition entre l'ancien et le nouveau conseil de ville. Nous avons entamé notre mandat avec la ferme intention de se doter d'une planification à long terme. Cette planification sera mise en place au cours du présent mandat afin de vous présenter un portrait des différents besoins de notre communauté pour les prochaines années. Il est important de prendre conscience de l'impact qu'aura la fin de la construction de logement à faible densité sur nos revenus, puisque les droits de mutation (taxe de bienvenue) représentaient 12 % de nos revenus en 2021. Les taxes de fonctionnement ainsi que les paiements tenant lieu de taxes, quant à eux, constituaient 78 % de nos revenus pour la même année.

Les cibles de densification découlant du plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'arrivée prochaine du REM nous amèneront inévitablement à réfléchir sur la densification de notre territoire. Nous devons également prendre en compte, à court terme, d'importantes dépenses ainsi que des investissements tels que :

- Tout ce qui découle du bris de la digue et de son entretien : les poursuites, les ententes à venir avec le gouvernement, l'accès à la digue et au littoral;
- La création et la réfection de parcs;
- L'ajout d'un réservoir d'eau potable
- Le vieillissement de nos bâtiments municipaux;
- La mise en place d'un nouveau système d'égout pluvial au sud du chemin d'Oka;
- La réfection de plusieurs rues;
- La mise à niveau de plusieurs stations de pompage sanitaire et pluvial.
- La bonification des différents services offert à la population

Une réflexion s'imposera donc dans les prochains mois afin de préparer notre avenir et nous assurer que notre Ville continuera à grandir tout en respectant la capacité de payer des citoyennes et citoyens.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil de ville : Mme Priscilla Lamontagne (district 1), Mme Claire Wallot (district 2), Mme Line Surprenant (district 3), M. Francis Limoges (district 4), M. Marc-André Daoust (district 5), Mme Julie Pelletier (district 6), M. Alex Brisebois-Proulx (district 7) ainsi que M. Loïc Boyer (district 8) pour leur assiduité au travail.



Je veux également remercier M. Jacques Brisebois, directeur général par intérim, qui depuis son entrée en poste a contribué grandement à l'amélioration de la structure administrative. Les changements apportés à l'organigramme de la Ville, l'adoption de diverses politiques et la mise en place de nouvelles pratiques, feront en sorte d'améliorer le bon fonctionnement interne. Ces changements n'auraient pas pu être mis en place aussi rapidement sans la précieuse collaboration de nos employés municipaux. Il s'agit du début d'une transition qui se devait d'être entamée, afin de refléter la Ville de plus de 20 000 citoyens que nous sommes devenus.

Je souhaite vous remercier pour votre confiance et soyez assurés que votre nouveau conseil fait tout en son pouvoir pour faire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac une Ville à votre image, soit une Ville dynamique et humaine !

Merci de votre attention !



François Robillard  
Maire

